

L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche

scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats, en application de la loi validée du 27 septembre 1941. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (services régionaux de l'archéologie).



L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE GRANULATS POUR LA PROTECTION DU

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE EN REGION PICARDIE

L'APG-SPARP est une association à but non lucratif ayant pour objet de participer à la sauvegarde du patrimoine archéologique dans la région de Picardie, tout en permettant, dans des délais programmés, l'exploitation des gisements de granulats. L'adhésion à l'association des producteurs de granulats repose sur le volontariat.



L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE N° 12 DU CRA-CNRS

L'ERA 12 a pour programme de recherche l'étude du peuplement protohistorique en Europe du nord, ses modes d'implantation, son évolution socio-économique. Depuis 1972, elle a choisi la vallée de l'Aisne comme terrain privilégié et s'y investit dans le cadre de l'archéologie préventive.



L'ASSOCIATION POUR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES NATIONALES

L'AFAN est une association à but non lucratif qui assure la mise en œuvre et la gestion des moyens matériels et humains propres aux opérations d'archéologie préventive. Elle exerce son activité sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une convention passée avec l'État.



LE CENTRE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DE LA MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

Dès 1987, le CRAVO, une association regroupant des chercheurs sur la région de Compiègne, a mis en place un programme de surveillance et d'étude de la moyenne vallée de l'Oise. Son objectif consiste à analyser l'évolution de l'occupation humaine, en mettant l'accent sur les relations entre l'homme et son environnement.

BIBLIOGRAPHIE

COURTAUD Patrice,
"Anthropologie de
sauvetage" : vers une
optimisation des méthodes
d'enregistrement.
Présentation d'une fiche
anthropologique, *Bulletins
et Mémoires de la Société
d'Anthropologie de Paris*,
t. 8, n° 3/4, nouvelle série,
1996.

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN CARRIÈRES

Les fouilles préventives dans les carrières d'extraction de granulats ont lieu tous les ans, de début mars à fin octobre, grâce à une convention annuelle signée entre les exploitants de carrières et le service régional de l'archéologie.

Financement 60 % par les exploitants de carrières et 40 % par le Ministère de la culture. (Moyens techniques -engins- fournis par les exploitants)

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

Publication de la DRAC
Picardie - Service régional
de l'archéologie
5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tel : 03 22 97 33 00

Ce numéro est réalisé avec le concours de l'Association des producteurs de granulats (UNICEM), l'ERA 12 du CRA-CNRS, du CRAVO et de l'AFAN Nord-Picardie

Textes : Claudine Pommepuy (SRA, ERA 12), Estelle Pinard (AFAN, CRAVO) Nathalie Soupart (AFAN)

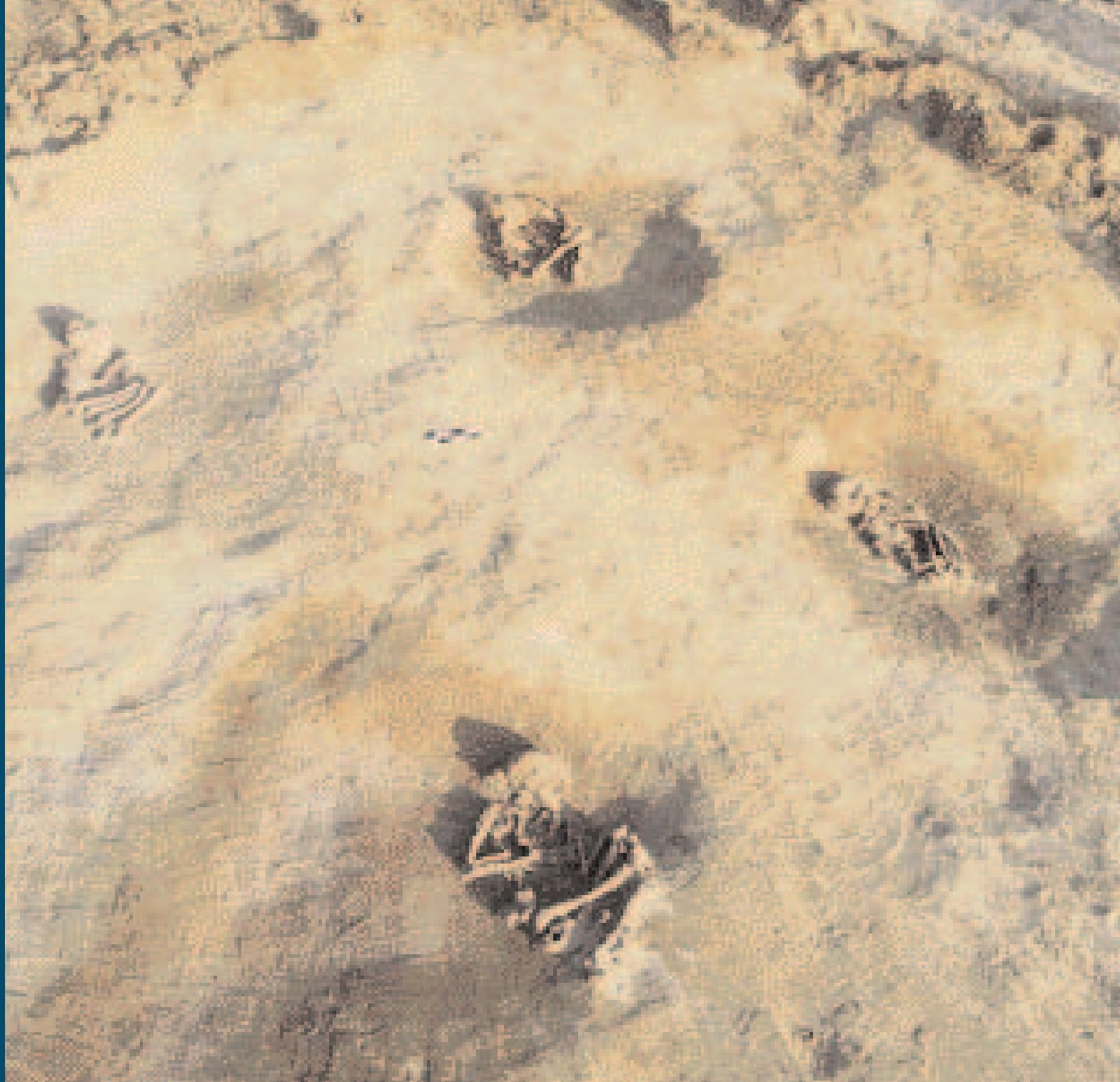
Couverture : Vue aérienne de quatre sépultures de la nécropole de Pontpoint "Le Poirier" (Oise).

Crédit iconographique : Clichés et dessins ERA 12, Jean Leclerc (CNRS), Laurent Petit, Nathalie Soupart et Laurent Duvette (AFAN). Reconstitutions Sylvain Thouvenot (AFAN, ERA12)

Coordination : Catherine Schwab (SRA)

Maquette : Laurent Jacquy

Impression : I & RG 2000
Diffusion gratuite
Amiens, 2000





1 logement
de 100 à 300 tonnes



1 hôpital - 1 lycée
de 2000 à 4000 tonnes

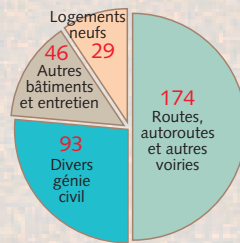


1 km de voies ferrées
environ 10000 tonnes



1 km d'autoroute
environ 30000 tonnes

Consommation
par nature d'ouvrages



Bâtiment = 75 Mt
22% L'exploitation

Génie civil = 267 Mt
78% de granulats

fournit la matière première de l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Il faut produire chaque jour un million de tonnes de granulats sur l'ensemble du pays : 6 tonnes par personne et par an, soit 15 kg par jour et par habitant, ce qui en fait la deuxième matière consommée après l'eau.

UNE CARRIÈRE DE GRANULATS

Les granulats sont de petits morceaux de roche utilisés pour la réalisation des ouvrages de travaux publics, de génie civil et de bâtiment.

On trouve trois sortes de granulats : granulats alluvionnaires, granulats de roche massive et granulats de recyclage et artificiels. Les carrières en vallée de l'Aisne et de l'Oise produisent en majorité des granulats alluvionnaires, pour des raisons géologiques.

Chaque année, une centaine d'hectares est exploitée, sur une profondeur de 2 à 5 m. Pour préparer les granulats à leur futur usage, la production se découpe en quatre étapes principales :

- 1^{er} Décapage sélectif des niveaux non-exploitable ;
- 2^e Extraction des matériaux ;
- 3^e Transfert sur les lieux de traitement ;
- 4^e Traitement des granulats par concassage, criblage, lavage pour obtenir les produits finis qui seront ensuite transportés par la route, le rail, ou la voie d'eau sur les lieux de consommation.

A ces compétences industrielles s'ajoute l'expertise environnementale nécessaire au réaménagement progressif des sites d'extraction et à leur réinsertion dans le milieu naturel après leur exploitation.

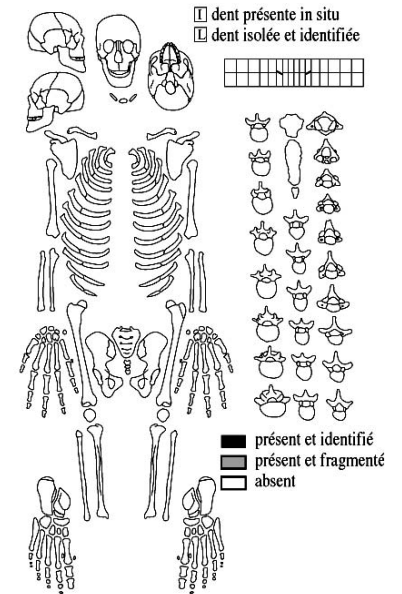
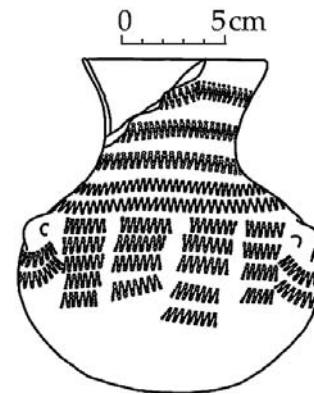


Schéma de conservation (Courtaud 1996)

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise, les fouilles archéologiques ont livré de nombreuses sépultures : les unes isolées, parfois situées à l'intérieur des habitats, les autres regroupées en nécropoles. Ces tombes sont attribuables à la période néolithique, aux âges des métaux et à l'époque romaine. Les archéologues étudient les sépultures, qu'il s'agisse d'inhumations ou d'incinérations, individuelles ou collectives, leurs aménagements (tombes creusées en pleine terre, construites en bois ou en pierre...), le mode de dépôt des corps ou des cendres (position de l'inhumé, utilisation d'une urne pour

contenir les restes incinérés...), et, aussi, leurs offrandes (vases, parure, armes, outils, aliments...).

C'est l'observation minutieuse de ces indices qui permet d'identifier les pratiques funéraires des sociétés anciennes, puis, au travers de la représentation qu'elles se font de la mort, d'appréhender certaines de leurs croyances. Enfin, les sépultures reflètent également l'organisation sociale de ces groupes et certains aspects de leur vie quotidienne.

Dessin d'une céramique du Néolithique ancien découverte à Longueil-Sainte-Marie « Le Barrage » (Oise).

Photographie de la couche d'ossements de la sépulture collective de Bazoche-sur-Vesles (Aisne).

Fouille d'une sépulture sur le site néolithique de Longueil-Sainte-Marie « Le Barrage » (Oise).

Schéma d'un squelette permettant à l'archéologue d'enregistrer sur place les os conservés.



LE NÉOLITHIQUE (DE 5 200 À 2 000 AV. J.-C.)

Sépulture du Néolithique ancien découverte à Berry-au-Bac (Aisne).

Mise au jour des restes d'un individu inhumé dans un fossé d'habitat à Menneville (Aisne).

A Longueil-Sainte-Marie « Le Barrage » (Oise), une tombe du Néolithique ancien a livré plusieurs vases et bracelets.

Bracelets en schiste en cours de fouille sur le site de Longueil-Sainte-Marie.

Au Néolithique ancien, l'inhumation individuelle est la pratique funéraire la plus répandue. Le défunt est enterré dans une fosse, sur le côté, en position fléchée. Des offrandes l'accompagnent, telles que des vases, de la parure (pendeloques ou perles faites de coquillages percés, bracelets en schiste ou en céramique...), ou encore des outils en silex ou en os. Souvent, le corps du défunt a été couvert de terre ocre rouge. Ces tombes sont aménagées à l'intérieur ou à



proximité immédiate de l'habitat ; elles peuvent même se trouver le long des parois ou dans les fondations des maisons.

Le rituel ne change pas au Néolithique moyen, mais les tombes sont regroupées dans un même lieu, en dehors de la zone d'habitation, et constituent alors de petites nécropoles.

Ces dernières rassemblent une dizaine de sépultures et réunissent des individus de tous âges.

À la fin de cette période, certaines tombes sont désormais construites à l'aide de dalles et de blocs de pierre et, pour les quelques exemples que l'on connaît, les sépultures sont à nouveau implantées à l'intérieur de l'habitat.

Au Néolithique final, les pratiques funéraires sont profondément modifiées : le rituel prend un caractère non plus individuel mais collectif. De grands monuments appelés "sépultures collectives" sont

construits en pierre et en bois, certains atteignant 19 m de long pour 4 m de large. Ils sont destinés à recevoir les morts

de toute une communauté, ce qui implique qu'ils restent accessibles pour chaque enterrement. Les défunts sont toujours accompagnés d'offrandes (notamment des vases et des haches en silex avec leur gaine en bois de cerf) mais les dépôts ne sont plus individuels.

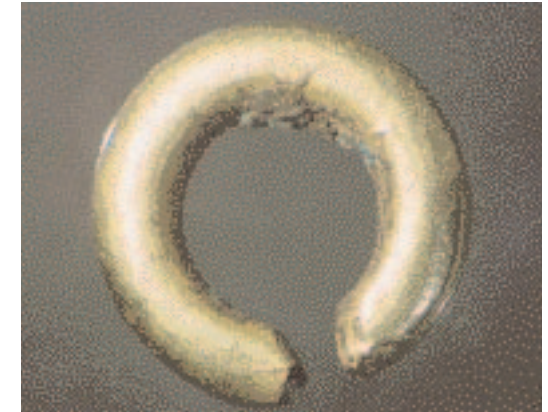
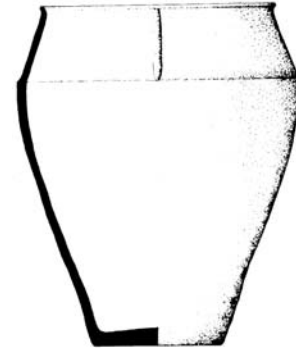


Sépulture à coffre en pierre du Néolithique moyen découverte à Longueil-Sainte-Marie « Le Parc aux Boeufs » (Oise).

Vases du Néolithique final (Culture du «Seine-Oise-Marne») de la vallée de l'Aisne.

Sépulture collective monumentale du Néolithique final découverte à Bazoches-sur-Vesles (Aisne).

Parure en coquillage du Néolithique ancien sur le site de Berry-au-Bac (Aisne).



L'ÂGE DU BRONZE (DE 2 000 À 850 AV. J.-C.)

Reconstitution d'une tombe sous tumulus d'après les données issues des fouilles.

Cercle de l'âge du Bronze tel qu'il se présentait lors de sa découverte à Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne).

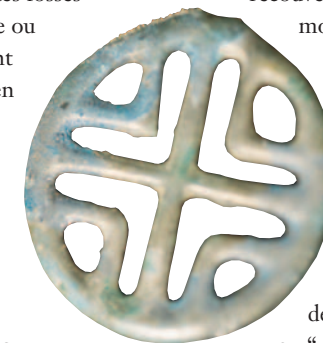
Urne cinéraire en place dans une sépulture de Bucy-le-Long « Le Grand Marais » (Aisne).

À l'âge du Bronze, le rituel funéraire devient l'incinération. Les restes du bûcher de crémation, ossements brûlés et charbons de bois, sont recueillis et déposés dans une urne. Celle-ci est placée au centre d'un monument composé d'un tertre de terre, ou tumulus, entouré d'un fossé circulaire, parfois de deux. Le fossé pouvait servir de réceptacle à une palissade entourant la sépulture. La plupart de ces monuments mesurent environ 20 m de diamètre ; les plus importants atteignent 30 m. Dans certains cas, on trouve aussi des inhumations, près de l'incinération qui constitue la sépulture principale.

Il est très rare que des offrandes accompagnent le défunt dans sa tombe. Les individus qui ont droit à ces sépultures semblent pourtant correspondre à l'élite de la société, organisée à cette époque sous la forme de petites chefferies locales.

La fin de l'âge du Bronze est marquée par des tombes à incinération entourées d'un enclos, et d'autres plus "isolées". Les restes osseux sont parfois déposés dans une urne.

Pendant la transition avec le premier âge du Fer (ou période de Hallstatt), on pratique toujours le rituel de l'incinération, mais les cendres du défunt sont déposées dans de petites fosses éparpillées, à même la terre ou peut-être dans un contenant en matière périssable (sac en tissu ou en peau, panier, boîte en bois ?). La sépulture ne possède pas de monument mais parfois un enclos circulaire de petite taille, 10 m de diamètre ou moins. C'est à cette période que les tombes sont les plus dépouillées et il n'est



même pas sûr qu'elles aient été signalées à la surface du sol.

On trouve quelquefois, mêlé aux restes du bûcher funéraire, un petit anneau en fer recouvert d'une fine couche d'or, de moins d'un centimètre de diamètre. Cet objet, appelé par les spécialistes "ring-money", est interprété comme un moyen pour le défunt de payer son passage dans l'au-delà. À la même époque, les Grecs déposaient dans la bouche des défunts une pièce de monnaie ou "obole".

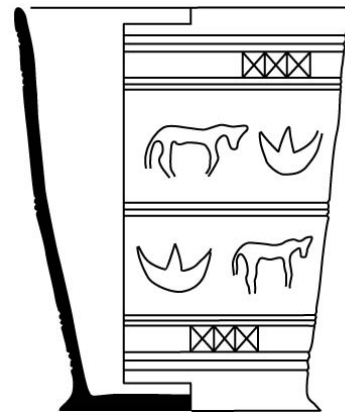
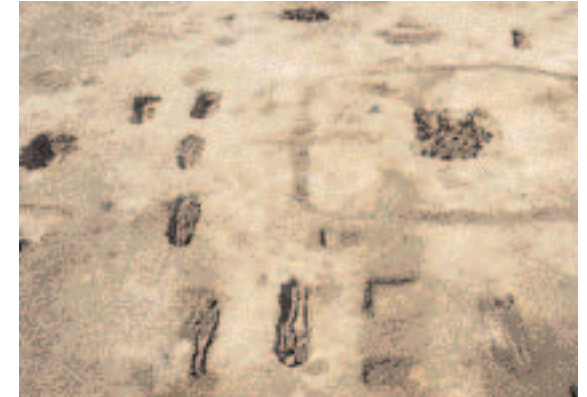
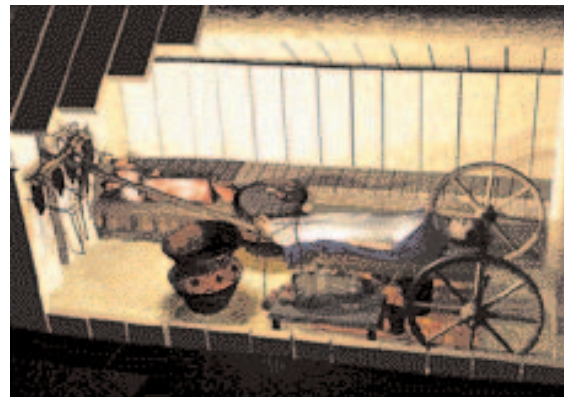
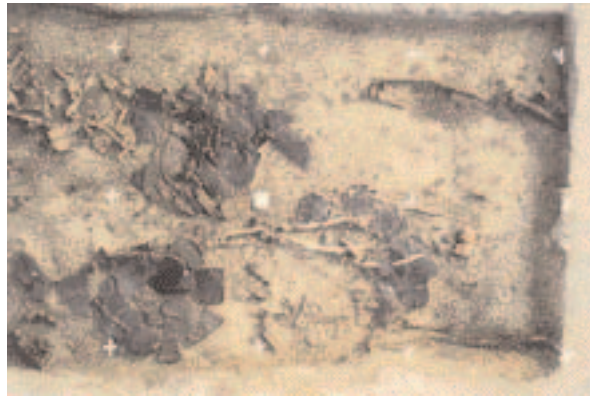
Dessin de l'urne de Bucy-le-Long.

Urne cinéraire en cours de fouille sur le site de Beurieux (Aisne).

Tombe à incinération (les cendres sont déposées directement dans la fosse) à Beurieux (Aisne).

Une « ring money » provenant du site de Ciry-Salsogne (Aisne).

Rouelle trouvée dans une sépulture à Beurieux.



L'ÂGE DU FER (DE 450 À 50 AV. J.-C.)

Tombe à char de La Tène ancienne découverte à Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne).

Reconstitution de la tombe à char de Bucy-le-Long.

Vases provenant de la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne).

Dessin d'un vase dit "aux chevaux" découvert à Bucy-le-Long.

A Bucy-le-Long « La Fosse Tounise » (Aisne), un couteau en fer a été déposé sur les offrandes de porc.

Au début du second âge du Fer (ou période de La Tène), on pratique à nouveau l'inhumation individuelle. Le défunt est déposé dans la fosse sépulcrale, qui peut être aménagée par un coffrage en bois. Habillé et paré, il est enterré avec du mobilier : vases, ayant probablement contenu des offrandes (liquides, céréales...), quartiers de viande, armes et outils en métal, ainsi que de nombreux objets personnels, rasoir, pince à épiler ou fibule.



Les cimetières regroupent plusieurs dizaines, voire centaines, d'individus de tous âges. La hiérarchie du monde des vivants se retrouve dans la richesse relative du mobilier d'accompagnement des défunts. À côté de sépultures très pauvres, on trouve des tombes de guerriers enterrés avec leurs armes, de femmes parées de nombreux bijoux et, au sommet de la pyramide, de princes ou princesses inhumés avec leur char de combat ou d'apparat.

Pour cette période, il arrive que des corps aient été déposés dans des silos à grains abandonnés, à l'intérieur de l'habitat. Ces traitements atypiques correspondent probablement à des statuts sociaux particuliers.

Au début du II^e siècle av. J.-C., l'incinération supplante brusquement l'inhumation. Les restes du bûcher funéraire font l'objet d'un traitement complexe : ils sont triés, seule une partie est prélevée, et lavés avant d'être déposés dans la tombe.

Les défunts peuvent être, comme auparavant, rassemblés en nécropoles de plusieurs dizaines de tombes, mais aussi être

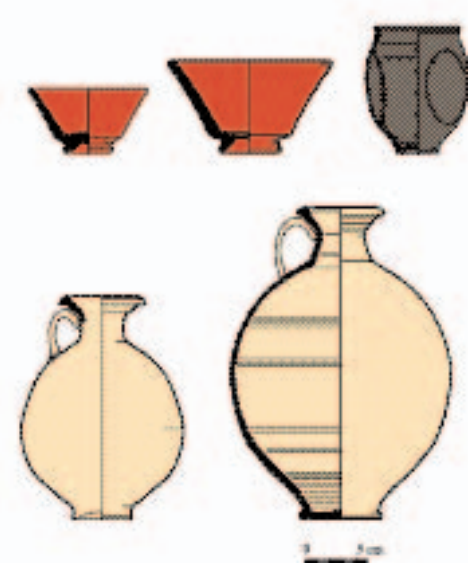
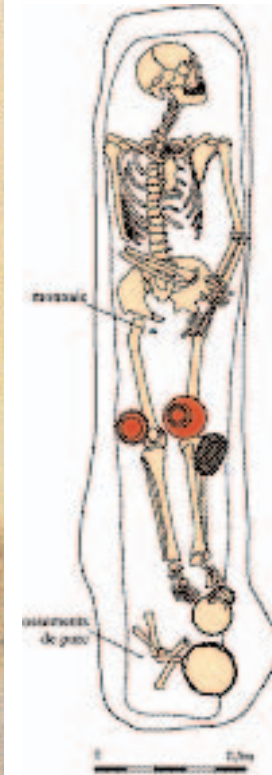
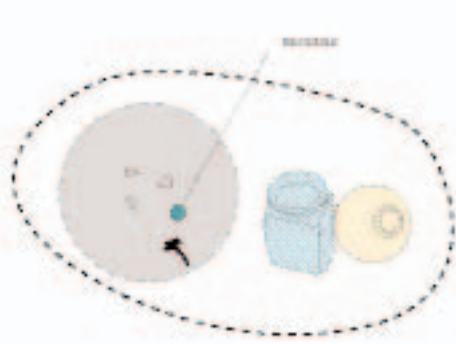
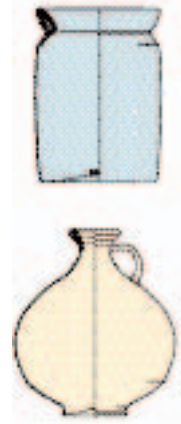
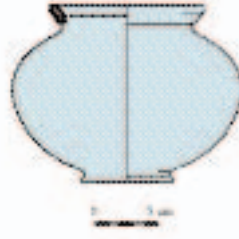
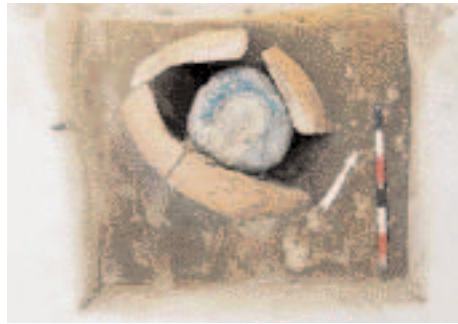
regroupés en quelques sépultures placées près d'un habitat. Ils sont accompagnés d'objets divers, ustensiles, parures, offrandes alimentaires, dont la nature et la richesse reflètent probablement la position sociale qu'ils occupaient de leur vivant. Les tombes les plus "riches" sont entourées de monuments imposants, de forme circulaire et non plus quadrangulaire, très visibles dans le paysage, qui étaient sans doute destinés à perpétuer longuement la mémoire de personnages importants.

Torque en place dans une des sépultures découvertes à Bucy-le-Long.

Ensemble de tombes à inhumation datées de la Tène moyenne à Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne).

Tombe à incinération de La Tène finale découverte à Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne).

Céramiques de la Tène finale provenant d'une sépulture à incinération de Bucy-le-Long.



L'ÉPOQUE ROMAINE (DE 50 AV. J.-C. À 480 AP. J.-C.)

Sépulture à incinération découverte à Limé (Aisne). Les cendres étaient contenues dans une urne de verre protégée par des fragments d'amphore (entre 70 et 200 ap. J.-C.).

Sépulture à incinération découverte à Limé (Aisne). Les cendres étaient déposées directement dans la fosse, avec une monnaie, à proximité d'une urne en verre et d'une cruche en céramique blanche (entre 70 et 150 ap. J.-C.).

Les rites funéraires gallo-romains sont variés et évoluent dans le temps : l'incinération prédomine du I^{er} au III^e siècle, puis l'inhumation l'emporte.

La survie de l'âme du défunt est généralement admise. Pour les uns, elle réside dans la sépulture, pour d'autres, dans les profondeurs de la terre, aux Enfers ; certains supposent encore un séjour céleste. Quelques-uns croient à des formes de réincarnation après un temps plus ou moins long. La qualité de ces formes de survie dépend des mérites du défunt, des conditions de son décès et du respect scrupuleux des rites funéraires.

L'incinération permet à l'âme de s'échapper de son enveloppe charnelle. Le défunt est disposé sur le bûcher ("ustrinum") tout habillé, éventuellement entouré de divers objets. Les cendres sont triées et les restes d'os et d'objets sont nettoyés et mis dans une urne (en céramique, en verre, en pierre) ou directement en tas dans la fosse. Dans quelques cas, le bûcher est installé directement au dessus de la fosse ("bustum"). Au II^e siècle, les cendres peuvent être placées pèle mèle dans la fosse, plus rarement dans une urne ou dans un coffre en bois.

Des objets personnels ou associés aux croyances religieuses (statuettes de divinités) sont brûlés sur le bûcher ou déposés dans la tombe. Il y a presque toujours des offrandes alimentaires, contenues dans des vases en céramique, en verre ou en bronze, liées au banquet funéraire ou aux repas du mort. On trouve parfois une monnaie de bronze ("l'obole à Charon") qui permet de payer au batelier la traversée du fleuve souterrain des Enfers afin de se rapprocher de l'agréable séjour des Champs Élysées.

À partir du II^e siècle, les inhumations sont plus nombreuses. Au IV^e siècle, elles ont totalement supplanté les incinérations.

Elles reflètent l'idée que le corps issu de la terre doit retourner à elle. Les défunts sont enterrés habillés dans des cercueils de bois déposés dans de profondes fosses. L'obole à Charon est placée dans la main ou dans la bouche. Parfois, une seconde paire de souliers est destinée à remplacer celle que le défunt a aux pieds, dans l'idée du long voyage qui l'attend. Les restes de vêtements et de parures (boucles de ceintures, perles, bagues, bracelets, épingles à cheveux) sont nombreux, de même que les objets personnels (peignes, pinces à épiler, couteaux). La vaisselle est disposée à l'intérieur, sur ou au contact du cercueil. Au IV^e siècle, elle comprend de la verrerie en abondance.

Sépulture à inhumation découverte à Limé (Aisne). Deux tasses en céramique sigillée rouge et un gobelet à dépression en céramique fine noire utilisés pour la consommation des liquides étaient déposés à la hauteur des genoux. Deux cruches en céramique blanche étaient placées aux pieds du défunt, à côté d'ossements de porc (II^e siècle ap. J.-C.).